

Les Segpa publiques en Eure-et-Loir

CHARTRES

collège Mathurin Régnier (02 37 88 16 88)
directrice de la Segpa : Aurore BON

CHÂTEAUDUN

collège Anatole France (02 37 45 24 16)
directeur de la Segpa : Rodolphe LANGLAIS

DREUX

collège Louis Armand (02 37 64 83 40)
directrice de la Segpa : Lydie DELORME

LUCÉ

collège Les Petits Sentiers (02 37 35 15 97)
directeur de la Segpa : David YAGO

MAINVILLIERS

EREA François Truffaut (02 37 18 29 00)
(Établissement Régional d'Enseignement Adapté)
coordonnateur pédagogique : Régis DRIGNY

NOGENT-LE-ROUOU

collège L.-Arsène Meunier (02 37 52 06 66)
directeur de la Segpa : Xavier FAUCONNIER

Les Segpa privées en Eure-et-Loir

DREUX

collège St-Pierre-St-Paul (02 37 63 02 90)

SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN

collège Saint-François (02 37 53 80 57)



mise à jour novembre 2025

vos interlocuteurs au

Service de l'École Inclusive d'Eure-et-Loir

inspectrice de l'éducation nationale

Pascale GRIMOIN

02 36 15 11 63

ien28sei@ac-orleans-tours.fr

coordonnateur de la CDOEASD 28

Yann MOUNIER

02 36 15 1148 / 06 16 89 88 72

cdoeasd28@ac-orleans-tours.fr



Service École Inclusive

Liens utiles :

la circulaire sur la Segpa :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo40/MENE1525057C.htm>



sur le portail d'information

Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>



sur le site de l'ONISEP :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/colleges/section-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Eure-et-Loir

Votre enfant est en **difficulté scolaire grave et persistante** malgré les aides et les plans de compensation mis en place ?

Vous vous interrogez sur la gestion de ses difficultés durant **sa scolarité au collège** ?

On vous présente la structure :

Segpa

Section d'enseignement général et professionnel adapté



La classe de Segpa au collège pourrait être une réponse pertinente aux besoins de votre enfant en terme d'adaptation de son parcours scolaire !



Service École Inclusive

La Segpa : entre adaptation des enseignements et inclusion au collège

Les élèves scolarisés en Segpa sont des collégiens à part entière. Ils bénéficient d'un enseignement adapté basé sur les programmes du collège et préparent leur projet professionnel en découvrant le monde du travail par la fréquentation d'ateliers de découverte professionnelle et de stages en entreprise.

Modalités d'admission

- 1 CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'ORIENTATION EN SEGPA PAR L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE SI ACCORD DE LA FAMILLE
- 2 DÉPÔT DU DOSSIER AUPRÈS DE LA CDOEASD 28 EN RESPECTANT LE CALENDRIER FIXÉ PAR LA CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE SUR LES EGPA
- 3 ETUDE DU DOSSIER ET **AVIS** PAR LA CDOEASD 28

Favorable

Défavorable

Si accord de la famille, l'élève sera affecté en classe de Segpa l'année scolaire prochaine (en fonction des places disponibles)

Poursuite de la scolarité de l'élève en classe de collège générale (*)

Cas d'un élève de CM2 qui entre en 6ème Segpa

Cas d'un élève de 6ème qui entre en 5ème Segpa (*)

Cycle 3 = Cycle des consolidations

6ème Segpa

ANNÉE DE « PRÉ-ORIENTATION »

- (Ré)appropriation des savoirs
- Consolidation des apprentissages

Cycle 3 = Cycle des approfondissements

5ème Segpa

- Approfondissement des apprentissages
- Découverte des métiers

4ème Segpa

- Approfondissement des apprentissages
- Stages en entreprise
- Cours en ateliers (6h/sem.)

3ème Segpa

- Approfondissement des apprentissages
- Stages en entreprise
- Cours en ateliers (12h/sem.)
- Visites d'établissements de formation
- Préparation et passation du DNB pro et/ou du CFG

Orientation en 5ème Segpa

(après validation de la poursuite en enseignements adaptés)

(*) un passage de 5ème en 4ème Segpa est possible mais reste exceptionnel

Spécificités de la Segpa

- ★ une **pédagogie adaptée** en fonction des besoins de chacun
- ★ une **équipe pédagogique** menée par un directeur adjoint spécialisé et composée de professeurs des écoles spécialisés, de professeurs de collèges et de lycées Professionnels
- ★ un effectif de classe réduit : **16 élèves**
- ★ des possibilités d'**inclusions** en classe de collège générale
- ★ des **projets motivants**
- ★ la **découverte des champs professionnels** à partir de la 4ème (ateliers en fonction des établissement) :
 - Espace Rural - Environnement
 - Vente - Distribution - Logistique
 - Habitat
 - Hygiène - Alimentation - Service
 - Production industrielle
- ★ des **stages** en milieu professionnel en 4ème et en 3ème
- ★ la **construction d'un projet d'orientation**

Objectifs de la Segpa

- ★ participer à la **vie de l'établissement** et aux activités communes du collège
- ★ permettre à l'élève de **s'approprier ou de se réapproprier les savoirs** et, de fait, de **prendre confiance en ses capacités**
- ★ lui permettre de **progresser à son rythme**
- ★ l'aider à **acquérir des compétences** du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture
- ★ lui faire construire son **projet de formation professionnelle**
- ★ le préparer et lui faire obtenir le **Diplôme National du Brevet série professionnelle (DNB pro)** et/ou le Certificat de Formation Générale (CFG)
- ★ accompagner l'élève vers une **formation qualifiante** de niveau 3 (CAP) a minima à sa sortie du collège

ORIENTATION

Formation en lycée d'enseignement professionnel (LP)

Formation par la voie de l'apprentissage (CFA, LP)